

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 48 (1956)
Heft: 7-8

Artikel: Les syndicats britanniques et la politique de déflation
Autor: Bieligk, K.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que le régime de l'échelle dégressive des cotisations qui est appliqué chez nous.

Les pensions de vieillesse coûteront 722 millions de florins en 1957 et 1181 millions en 1981. La part des dépenses qui dépasse le produit des cotisations sera couverte par l'Etat, qui prélèvera à cet effet un impôt spécial. Aucune décision n'a encore été prise quant à sa nature. Cette assurance repose donc essentiellement sur le principe de la répartition; elle ne dispose que d'un faible fonds de compensation.

Ce nouveau système présente cependant deux caractéristiques intéressantes: en principe, la cotisation due par les salariés doit être compensée par une *augmentation correspondante des salaires*; secondement, les pensions seront *adaptées régulièrement à l'élévation du niveau des salaires*, c'est-à-dire tout à la fois au renchérissement et à l'accroissement de la productivité. Ainsi donc, à la différence de notre AVS, l'assurance néerlandaise est conforme au principe de la stabilisation de la valeur réelle des rentes fixé par l'Organisation internationale du travail. Les fonctionnaires des services publics et les membres des caisses de pension apprendront avec intérêt que la rente de vieillesse est versée intégralement aux personnes au bénéfice d'une pension versée par une caisse, mais que la loi autorise les caisses à modifier leurs statuts et imputer la rente d'Etat sur leurs prestations.

L'*assurance-chômage* paye pendant vingt et une semaine 60% du salaire touché en dernier lieu au célibataire qui vit dans la famille, 70% au chômeur qui vit seul et 80% au chômeur marié. Nous n'avons pas pu préciser si la loi connaît ou non un salaire assuré maximum. De même que chez nous, l'*assurance-chômage* n'a plus l'importance qu'elle revêtait hier.

L'Etat verse des *allocations pour enfants*, de 0,51 florin par jour pour le premier enfant, de 0,57 florin pour le second et le troisième, de 0,80 florin pour le quatrième et le cinquième et de 0,90 florin à partir du sixième.

En cas d'incapacité de travail, l'*assurance-maladie* officielle garantit le versement de 80% du salaire jusqu'à concurrence d'un an.

Les syndicats britanniques et la politique de déflation

Par K.-F. Bieligk

Cet article a été écrit en liaison avec les mesures envisagées par le gouvernement conservateur pour juguler une inflation toujours plus préjudiciable à la capacité de concurrence de l'économie britannique.

Les difficultés avec lesquelles l'économie britannique se débat ne sont nullement consécutives à un ralentissement de l'activité. L'expansion s'est poursuivie en 1955. Jamais la production d'acier, de fer, de produits chimiques, de ciment, de papier, de machines, de moteurs, d'automobiles, de navires, etc., n'a été plus forte. Le nombre des personnes occupées est de près de 24 millions, dont près d'un tiers sont des femmes. Le nombre des personnes momentanément à la recherche d'un emploi — on ne peut guère parler de chômage alors qu'il y a pénurie de main-d'œuvre dans nombre d'activités — est de 270 000 environ; il n'est pas plus élevé qu'en 1951, au moment où le gouvernement travailliste a abandonné le pouvoir.

On a de bonnes raisons d'admettre que le revenu national s'est encore accru de 3 à 4% en 1955. En dépit de l'intensification de la concurrence sur les marchés internationaux, les exportations ont quelque peu augmenté.

L'avenir est menacé

La Grande-Bretagne est menacée d'un danger mortel, non du chômage dans l'immédiat, mais de la misère par étapes. Nous devons arrêter la montée des prix. Nous devons produire davantage, à la qualité et aux prix que le monde réclame. Nous devons livrer à temps. Ce n'est pas la demande qui manque. Le commerce mondial est en expansion. Si nous ne faisons pas ces choses, nos concurrents les feront. Ils pousseront de l'avant, sans cesse, sans égard pour ceux qui tombent dans la course. Il n'y a pas d'Etat providence sur le plan international.

Déclarations de Sir Anthony Eden, premier ministre,
le 14 juillet 1956.

Malgré ces chiffres favorables, les *signes d'instabilité* se multiplient. On constate notamment que la production britannique augmente à une cadence moins rapide que dans les autres pays. Certaines industries, celles du textile et des porcelaines en particulier, n'ont pas encore pu compenser le recul qui est intervenu en 1954. En revanche, l'industrie automobile affronte actuellement une crise de surproduction. L'accroissement des exportations est insuffisant; il est nettement inférieur à l'augmentation des importations. La participation de la Grande-Bretagne aux exportations mondiales ne s'est pas améliorée. De 1954 à 1955, le déficit de la balance commerciale est passé de 6 milliards de francs suisses à 9,6 milliards.

Le renchérissement s'est poursuivi pour la plupart des marchandises, et cela bien que les prix des denrées alimentaires et des matières premières dont la Grande-Bretagne a besoin aient évolué assez favorablement. Le déficit de la balance des paiements a naturellement entraîné une nouvelle diminution des réserves d'or et de devises, déjà insuffisantes. Elles n'ont jamais été plus basses. (On espère cependant enregistrer un excédent de quelque 100 millions

de livres sterling à la fin du premier semestre 1956.) Le pouvoir d'achat de la monnaie a baissé à l'intérieur; mais à l'extérieur, le cours de la livre sterling a été soumis à de fortes fluctuations; il a sensiblement baissé par rapport au dollar et au franc suisse. Des rumeurs de dévaluation ont pour effet d'accentuer encore les phénomènes inflationnistes.

Ces phénomènes, comme vient de le relever le premier ministre, risquent de menacer l'avenir économique de la Grande-Bretagne. Les syndicats ont donc un intérêt tout aussi évident à les combattre que les autres milieux économiques et le gouvernement. On sait que le *Conseil général de la C. G. T. britannique (T. U. C.)* adresse chaque année au gouvernement, préalablement à l'établissement du projet de budget, un *mémoire sur les mesures officielles qui sont nécessaires pour assurer une expansion constante de l'économie*. L'an dernier, les syndicats ont tout particulièrement insisté sur la nécessité de maintenir le plein emploi, d'accroître les investissements industriels, d'améliorer la productivité, d'augmenter les exportations, de stabiliser les prix et de répartir équitablement les charges nouvelles qu'exigera l'assainissement de l'économie britannique.

L'expansion économique et ses problèmes

Certes, le gouvernement conservateur reconnaît en théorie que ce programme est raisonnable. Mais sa politique économique a pour effet de stabiliser les investissements à un niveau insuffisant, de ralentir la cadence de la production et des exportations; elle a déclenché une nouvelle montée des prix et, partant, une baisse du pouvoir d'achat des salaires. La politique financière et fiscale des conservateurs favorise les possédants au détriment des masses populaires. Les restrictions décrétées en matière de crédit sont de nature à compromettre le plein emploi. Ces diverses mesures rappellent étrangement la politique de déflation qui a provoqué le chômage que l'on sait pendant les années de crise.

Le mémoire du Conseil général du T. U. C. relève que le mouvement syndical doit s'employer en premier lieu à maintenir le plein emploi et que le gouvernement et les employeurs ont le devoir de coopérer à cette tâche, d'une importance primordiale pour l'avenir de la Grande-Bretagne. Certes, le maintien du plein emploi implique aussi des sacrifices. « Avantages et sacrifices doivent être répartis de manière aussi équitable que possible. Depuis quelque temps, la Grande-Bretagne affronte des difficultés. Au lieu de s'assurer une part plus élevée du commerce mondial par une augmentation des exportations, la Grande-Bretagne a dû puiser dans ses réserves d'or et de devises pour faire face à l'accroissement constant des importations. » Le Conseil général ajoute que les syndicats ont montré qu'il est possible de faire une politique économique meil-

leure et plus raisonnable. Le mémoire souligne que *les syndicats sont pleinement conscients de leurs responsabilités*. Tout membre de la communauté nationale, à quelque milieu qu'il appartienne, doit collaborer à la solution de ces difficultés, solution à laquelle le maintien du plein emploi est d'ailleurs étroitement lié. Si le mouvement syndical envisage avec souci la situation économique, c'est parce qu'il est persuadé que les masses populaires seraient les premières victimes d'une crise éventuelle. La balance des paiements est menacée avant tout par la hausse des coûts de revient et des prix, qui risque d'ébranler le plein emploi, les niveaux de vie et les conquêtes sociales. Au cours des dernières cinquante années, les familles ouvrières ont fait une douloureuse expérience: le renchérissement rend en grande partie illusoire l'augmentation des salaires et frustre ainsi les travailleurs de leur juste part à l'accroissement de la productivité. Ce processus risque de se poursuivre si les revenus n'augmentent pas approximativement dans la même proportion que la production; il se pourrait aussi, si l'on ne prend pas de mesures efficaces, que la crise et le chômage se chargent de mettre un terme à cette évolution. Quoi qu'il en soit, les problèmes que posent la stabilisation du plein emploi et l'expansion économique ne sont pas insolubles. Mais ils ne peuvent pas être résolus par une politique optimiste de laisser aller, laisser faire, et encore moins par une politique économique et sociale qui n'est plus adaptée aux exigences de l'heure.

Si les difficultés économiques revêtent aujourd'hui la gravité que l'on sait, c'est en particulier parce que le gouvernement a rétabli trop hâtivement la « liberté économique » et supprimé trop rapidement les contrôles — mais évidemment dans la mesure seulement où cette restauration du libéralisme était compatible avec les intérêts de l'industrie, du commerce et de la finance. Cette « liberté » permet des hausses spéculatives des prix des denrées alimentaires, l'importation de marchandises de luxe qui aggravent le déficit de la balance des paiements; elle engage maints producteurs à négliger les exportations parce que le renchérissement leur donne la possibilité d'exiger des prix plus élevés sur le marché intérieur qu'à l'étranger; elle favorise des investissements dans des branches dont l'importance économique est secondaire; sous ce régime, les transferts de capitaux à l'étranger se sont fortement accrus.

« Neutralisation de l'excédent de pouvoir d'achat »

Ce rétablissement partiel de la « liberté économique » n'a pas les mêmes effets pour tous les milieux de la population. Presque sans exception, les mesures prises jusqu'à maintenant par le gouvernement ont accru les charges qui pèsent sur les épaules des travailleurs. Les hausses des prix ont été décrétées systématiquement aux

fins de « neutraliser », d'absorber l'« excédent » de pouvoir et de stopper ainsi l'inflation. Mais les « économistes » gouvernementaux paraissent ignorer de toute évidence que l'immense majorité des familles de travailleurs n'ont jamais connu un « excédent de pouvoir d'achat ». Au contraire, la plupart d'entre elles n'ont pas encore pu, jusqu'à aujourd'hui, combler entièrement le déficit de consommation consécutif aux privations du temps de guerre, en particulier en ce qui concerne l'équipement ménager. Très certainement, l'*industrie cotonnière du Lancashire* n'aurait pas traversé la crise que l'on sait si la population britannique avait eu un revenu suffisant pour couvrir ses besoins de vêtements, de lingerie et d'autres produits textiles.

Cette supposition est d'ailleurs confirmée par le livre bleu publié par le gouvernement: *Revenu national et dépenses*. Il constate que la *valeur réelle des dépenses de consommation* s'est élevée de 4,5 % seulement de 1938 à 1954; cette augmentation est nettement insuffisante; elle l'est d'autant plus si l'on songe à l'accroissement de la population enregistré pendant cette période de dix-sept ans. Il faut aussi tenir compte du fait que la Grande-Bretagne comptait deux millions de chômeurs en 1938, c'est-à-dire, si l'on tient compte des membres de la famille, de six à huit millions de personnes dans l'incapacité de couvrir normalement leurs besoins. Pendant la même période, en revanche, l'indice officiel de la production est monté de 44 %. Ces chiffres démontrent bien que la population n'a participé que dans une faible mesure à cet accroissement considérable du volume des biens produits.

Diverses mesures fiscales, comme aussi le renchérissement du loyer de l'argent contribuent à cette « absorption de l'excédent de pouvoir d'achat ». Ces deux méthodes visent à répartir le revenu national à l'avantage des possédants. Depuis 1950, le produit des impôts indirects qui frappent la consommation s'est accru de 3 milliards de francs suisses; simultanément, les impôts qui frappent les bénéfices et la fortune ont été abaissés à plusieurs reprises, ce qui a valu un gain de 4 milliards de francs aux catégories privilégiées de la population. Cette constatation a été faite dernièrement par un membre du Parlement, Jay, secrétaire d'Etat au Trésor sous le précédent gouvernement travailliste. En avril 1955, peu avant les élections à la Chambre des communes, le gouvernement a proposé diverses réductions des impôts: 1,2 milliard à l'avantage des classes privilégiées et 0,9 milliard pour le reste de la population. Six mois plus tard, il a regretté ce mouvement de générosité. La majorité conservatrice du Parlement a décrété des charges nouvelles: de 1 milliard de francs pour les classes travailleuses, mais de 0,5 milliard seulement pour les possédants. 1955 se solde donc par une forte aggravation des charges fiscales des gagne-petit, mais par un sensible allègement pour les milieux privilégiés.

Les augmentations successives du taux de l'emprunt ont eu pour effet d'accroître de 1,5 milliard de francs les charges du service de la dette du gouvernement central; les conséquences financières de ces relèvements sont plus lourdes encore pour les communes. Il va sans dire que l'économie privée subit, elle aussi, les effets du renchérissement du loyer de l'argent. Mais elle a la possibilité — et elle ne manque pas de la saisir — de reverser ces charges nouvelles sur les coûts de revient et sur les prix. En outre, l'élévation des taux d'intérêt attire les capitaux étrangers, dont le loyer exige des transferts d'or et de devises à l'extérieur, ce qui contribue à aggraver encore le déficit de la balance des paiements.

Une politique qui aboutit au chômage

Le relèvement des impôts indirects et du loyer de l'argent, la démobilisation du contrôle des prix ont provoqué une montée en flèche des prix. La politique pratiquée par les trusts et les cartels a également contribué à ce résultat. L'indice des prix de détail est passé de 185 en 1950 à 254 en novembre 1955. Pendant cette période, le renchérissement a été de 37,5 %, mais de 59 % pour les denrées alimentaires. Il convient de considérer que ces hausses n'ont pas été déclenchées par une augmentation parallèle des prix sur les marchés mondiaux.

Le gouvernement a entièrement laissé aux banques privées le soin d'appliquer les restrictions qui ont été décrétées en matière de crédit. Ce sont donc les banques qui désignent librement — arbitrairement — les branches et les entreprises pour lesquelles les crédits doivent être réduits. Il va sans dire que cette politique malthusienne doit freiner la production à plus ou moins brève échéance et provoquer du chômage. On a parfois le sentiment que certains milieux souhaitent une « récession qui ferait contrepoids aux revendications syndicales ». Depuis plusieurs années, *The Economist* et l'Union des associations patronales préconisent des mesures propres à mettre fin au phénomène de « surexpansion » et de « suremplei », qui fait monter les salaires. A leur avis, il y aurait encore « plein emploi » (!) si le nombre des chômeurs passait à 500 000 ou 600 000. Au fond, il s'agit tout simplement de créer, comme autrefois, une « armée industrielle de réserve » suffisante pour exercer sur les salaires les pressions souhaitées par le patronat. La réaction provoquée dans l'opinion par le licenciement de six mille ouvriers par la British Motor Corporation a suffisamment répondu, semble-t-il, au cynisme de ces spéculations d'un autre âge.

Face à une telle situation, les revendications formulées périodiquement par les syndicats en matière de salaire constituent le seul moyen d'assurer une participation équitable des travailleurs au renchérissement et à l'accroissement de la productivité tout à la fois.

L'expérience montre qu'en dépit de la hausse du coût de la vie il est bien rare qu'une entreprise propose d'elle-même une adaptation raisonnable des salaires. Dans l'immense majorité des cas, c'est le syndicat qui doit l'exiger; par la force des choses, il intervient toujours *après* que le travailleur a déjà subi les conséquences du renchérissement. Les employeurs tirent généralement les choses en longueur — pour faire des économies — et il n'est pas rare que les mécanismes de conciliation et d'arbitrage doivent intervenir. Très souvent, six à huit mois s'écoulent avant que l'on donne suite aux justes revendications des travailleurs. Et, au moment où les hausses de salaire entrent en vigueur, on constate que le renchérissement a continué de progresser.

Les salaires et les gains

Bien souvent, les adaptations des salaires sont insuffisantes pour permettre à l'ouvrier ou à l'employé de retrouver son ancien revenu réel. Une statistique du Ministère britannique du travail indique que les taux de salaire sont monté de 29% d'avril 1951 à 1955; pendant la même période, les *gains* (c'est-à-dire compte tenu de tous les suppléments et allocations: travail à l'accord, heures supplémentaires, travail de nuit et du dimanche) ont augmenté de 34,1%. Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation est monté à peu près dans la même proportion que les gains, mais *nettement plus fortement que les taux de salaire*. Ces derniers représentent, pour des millions de salariés, la rétribution maximum à laquelle ils peuvent prétendre; leurs niveaux de vie de 1955 étaient inférieurs à ceux de 1951. La dernière publication du Ministère du travail évalue à 134 fr. 50 le gain hebdomadaire moyen d'un ouvrier adulte. Ces gains ne sont plus élevés que dans quelques industries seulement; dans la grande majorité d'entre elles, ils sont plus bas. Lors des pourparlers récents, le président de la Fédération des mécaniciens, outilleurs et machinistes a déclaré que les chiffres relatifs aux gains moyens publiés par le Ministère du travail et la Fédération des industries britanniques sont de nature à tromper l'opinion; des centaines de milliers d'ouvriers qualifiés — et nous ne parlons pas des autres — n'atteignent pas cette moyenne.

Quoi qu'il en soit, l'étude des statistiques officielles permet de conclure qu'au cours des dernières années les revenus réels de la majorité des travailleurs britanniques n'ont pas augmenté, qu'ils ont même diminué pour des millions d'entre eux; en conséquence, les masses travailleuses ont cessé de participer à l'accroissement du revenu national.

Les employeurs contestent cependant que les statistiques reflètent l'évolution des salaires effectivement payés. Ils donnent à entendre que ces derniers sont nettement supérieurs aux salaires contractuels.

Ils négligent tout simplement de rappeler qu'ils sont obtenus au prix d'heures supplémentaires épuisantes, d'une diminution des loisirs, d'une accélération des cadences du travail, obtenus au détriment de la santé. Les efforts exigés des travailleurs sont tels que plusieurs syndicats ont dû imposer un plafond pour les heures supplémentaires. La Fédération précitée des mécaniciens, outilleurs et machinistes a invité ses 860 000 membres à limiter le nombre des heures supplémentaires à trente par mois. Il n'en reste pas moins que, dans diverses industries, des centaines de milliers d'ouvriers travaillent non pas quarante-quatre heures par semaine, mais soixante, septante heures et plus. L'adaptation insuffisante des salaires au renchérissement et à l'accroissement du revenu national contraint les travailleurs à faire des heures supplémentaires; c'est la seule possibilité dont ils disposent de maintenir tant soit peu leur standard de vie au même niveau.

Tâches fondamentales du syndicalisme:

maintien du plein emploi et amélioration des conditions d'existence

Bien que les syndicats conviennent que les heures supplémentaires sont inévitables dans les circonstances actuelles, ils ne sous-estiment pas les dangers qu'elles impliquent. Tout d'abord, elles mettent en danger le régime de la semaine de quarante-quatre ou de quarante-cinq heures conquise de haute lutte par les syndicats; elles retardent la réalisation de la semaine de quarante heures. Secondement, la multiplication des heures supplémentaires, qui provoque une montée artificielle des gains qui figurent dans les statistiques, rend plus difficile l'adaptation des salaires horaires au renchérissement et à l'accroissement de la productivité. Les employeurs s'opposent de plus en plus à l'augmentation des salaires horaires pour contraindre les ouvriers à travailler en marge des horaires.

Les syndicats donnent actuellement le pas au maintien du plein emploi et à l'amélioration des conditions d'existence sur la réduction de la durée du travail. Des mouvements de salaire sont en cours dans les principales industries, dans le commerce et dans l'agriculture. Au printemps, les adaptations exigées étaient de l'ordre de 7,5 à 10%. Parallèlement, les syndicats insistent sur la nécessité d'abaisser de manière générale le coût de la vie et de *stabiliser les prix*. Ces revendications sont d'autant mieux réalisables qu'au cours des dernières années le syndicalisme britannique a jeté tout son poids dans la balance en faveur d'un accroissement de la productivité.

Un rétablissement du pouvoir d'achat des masses populaires n'est certainement pas préjudiciable aux exportations, les salaires réels étant en augmentation aux Etats-Unis et dans la plupart des pays

concurrents; il n'est donc pas nécessaire que le relèvement des salaires réels entraîne de nouvelles hausses des prix, et cela d'autant moins que les charges qu'il impliquera pourront être compensées en partie par l'accroissement de la productivité, en partie par une légère adaptation des prix d'exportation aux augmentations qui sont intervenues ailleurs, voire par la compression de certains bénéfices.

Seul le maintien du pouvoir d'achat des masses peut empêcher une nouvelle aggravation des difficultés économiques. Les revendications formulées par les syndicats ne menacent pas l'économie britannique, et d'autant moins si le gouvernement renonce à résoudre les problèmes d'aujourd'hui avec les néfastes méthodes d'hier. En s'opposant à un retour à la traditionnelle politique de déflation qui fait supporter tous les sacrifices aux gagne-petit et qui a déjà causé tant de dommages au cours du XX^e siècle, les syndicats s'opposent à des méthodes qui empêchent une utilisation rationnelle des énergies nationales, condition d'une amélioration future de la productivité et de la qualité de la production; ils défendent aussi les positions qu'ils ont conquises, positions dont le maintien est une condition essentielle de l'expansion économique et d'une élévation ultérieure des niveaux de vie des hommes qui travaillent.

Bibliographie

Le progrès industriel, sa mesure, son application. Guide pratique de productivité à l'usage du chef et des agents de l'entreprise. Par Michel Robin. Editions Radar et Générales S. A., Genève. — Encore une publication intéressante à l'actif de l'éditeur genevois. Une simple énumération des têtes de chapitres donne un aperçu de la substance de cet ouvrage de 200 pages: Le progrès technique; Découverte de la productivité par la statistique; La formule officielle de la productivité; Progrès technique = progrès social = productivité; A la recherche d'un instrument de travail. La deuxième partie qui traite des interventions économiques, envisage les possibilités et limites de l'intervention des pouvoirs publics et du chef d'entreprise. La troisième partie est consacrée à la pratique de la productivité par étalement des frais fixes des entreprises, par l'action sur les dépenses variables, par le facteur humain enfin.

C'est un livre à lire attentivement, si l'on veut bien comprendre ce qu'est exactement la productivité et ce qu'elle peut apporter pour l'amélioration du sort des travailleurs.

Salariat et contrainte en Tchécoslovaquie. Par Paul Barton et Albert Weil. Editions Marcel Rivière & Co, Paris. — L'intérêt de cette importante étude réside non seulement dans sa documentation puisée exclusivement aux sources officielles, mais encore dans la démonstration des liens organiques entre le travail forcé et la contrainte que comporte la condition ouvrière dans un Etat totalitaire.

Pour pouvoir embrasser tous les détails de quelque importance, cette étude se limite à un seul Etat. Le choix de la Tchécoslovaquie comme cas témoin a été imposé aux auteurs par leur connaissance de ce pays.

C'est encore un réquisitoire contre le travail forcé, que la Conférence internationale du travail de cette année a cherché à extirper définitivement.